

Ecole maternelle La Fontaine.

Compte rendu du conseil d'école du 13 février 2014.

Etaient présents :

Enseignantes : Mesdames Jegen (directrice) , Guéry, Gonsard, Parisot, Romann, et Badin.

ATSEM : Mesdames Benali, Da Silva et Gilles.

Mairie : Laurence Alzon.

Accueils de loisirs : Nathalie Clavel.

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Guérin, Potin, Julian, Bourhis et Renou, et messieurs Bruère et Rossignol.

Sont excusées Mesdames Rizzi, Roman et Valter.

Rentrée 2014/2015 :

Effectifs prévisionnels :

Aux vues des inscriptions en mairie, les effectifs pour l'école maternelle La Fontaine à la rentrée 2014 seraient :

Petites Sections : 55 contre 78 en 2013

Moyennes Sections : 80 contre 62 en 2013

Grandes Sections : 63 contre 65 en 2013

+ 15 enfants de PS (secteur mixte) non répartis entre les deux écoles.

Nouveaux rythmes scolaires :

Un emploi du temps scolaire à été proposé en conseil d'école extraordinaire et validé par la DASEN (*Directrice Académique des Services de l'Education Nationale*).

Il sera le suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30
13h30 – 15h00	13h30 – 16h30		13h30 – 15h00	13h30 – 16h30

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) auront donc lieu les lundis et jeudis de 15h à 16h30.

Concernant les moyennes sections, la mise en place des TAP comptait sur le fait que les enfants feraient la sieste jusqu'au mois de janvier. Les effectifs prévisionnels laissent supposer que ce ne sera pas possible. Il faudra donc intégrer les élèves de moyenne section dans les TAP.

Les enseignantes souhaitent que les classes soient utilisées le moins possible et que le centre de loisirs soit utilisé au maximum de sa capacité d'accueil.

Mmes Alzon et Clavel, répondent qu'une réflexion sera menée dans ce sens, mais que compte tenu des effectifs, cela risque d'être compliqué.

Périscolaire, organisation et retards :

Constatant à plusieurs reprises des retards et des problèmes d'organisation lors de la sortie des classes à 16h30 et de la prise en charge des élèves par les animateurs, l'équipe enseignante demande à ce qu'un animateur référent soit désigné pour chaque classe et qu'il aie une liste nominative des enfants afin de faire le pointage.

Réponse de Mme Clavel : le matin, les animateurs gardent les listings de car comprenant le nom des enfants par classes.

Il n'est pas possible d'avoir des animateurs référents, car ils tournent selon des plannings prédéfinis sur 6 semaines (ce qui les amènent à travailler sur les 2 groupes scolaires de la ville) afin de respecter leurs horaires annualisés.

Mme Clavel, propose de mettre en place le pointage systématique à la sortie de la classe à compter de la rentrée des vacances de printemps.

La sortie des classes pose problème essentiellement car les groupes se croisent avec les parents qui viennent chercher leurs enfants.

Elle demande également de la vigilance et de la bienveillance aux parents qui viennent déposer leur enfant le matin, ou le récupérer le soir, afin qu'ils ne dispersent pas les rangs formés par les enfants du centre.

Point sur les travaux :

Un agent du Centre Technique Municipal intervient régulièrement dans l'école, et passe régulièrement afin de faire le point sur les besoins. De ce fait, les interventions nécessaires sont réalisées plus rapidement.

Etat des lieux:

- Dans la cour, des racines ont poussé sous la dalle ce qui crée des bosses dangereuses pour les enfants (risques de chutes). De même le revêtement de sécurité autour des jeux se perce. Une réfection du sol devient nécessaire. Ces travaux n'ayant pas été prévus au budget 2014 il faudra en faire la demande pour l'année prochaine.

- Une cuvette s'est formée à un endroit de la cour et se remplit d'eau à chaque pluie. En cas de gel, le sol devient dangereux.

- Le mur extérieur entre la cour et la résidence adjacente à l'école est fendu à plusieurs endroits.

Mme Alzon répond qu'avant de lancer une intervention, il faut se renseigner pour savoir qui est responsable de ce mur (la commune ou la résidence adjacente).

Demande de travaux :

- Retrait du bac à sable (cour avec jeux).

- Changement des fenêtres et portes-fenêtre coté cour (pose du double vitrage).

Un marché public va être passé pour les fenêtres sur les 2 groupes scolaires (La Fontaine et V.Baloche).

- Changement du sol (présence de trous) de la classe près de la cantine.

Hygiène :

Comme chaque année, les poux sont présents dans les classes. Une désinfection a été faite dans les tous dortoirs et dans la classe où ils ont été le plus présents.

RAPPEL : merci de prévenir les enseignants en cas de présence de poux chez vos enfants, ceci n'étant évidemment pas un motif d'exclusion.

Les enseignantes signalent des problèmes de robinets dans les salles d'eau du bâtiment principal, l'eau est trop froide, les enfants ont du mal à se laver les mains, c'est le problème inverse dans

l'algéco où elle est trop chaude.

Mme Alzon propose que le problème soit vu avec l'agent du CTM en charge des travaux.

Point sur la coopérative scolaire :

Au début de l'année, il restait 1762,48€ de l'an dernier.

Les recettes de cette année : Restes de l'an passé : 1762,48€ cotisations : 3420€ photos de classes : 1616,30€ subvention Mairie : 2870€	Les dépenses : Cotisations OCCE : 349,80 Spectacle de Noël : 750€ Livres pour les classes : 64€ Régie d'avance des classes : 1750€
Il reste à ce jour en caisse : 6754,98€	

Vie de l'école :

Projet musique.

- Trois séances par classe sont prévues au conservatoire du 28 avril au 19 mai.
- Il ne sera pas possible cette année d'aller à la cité de la musique, les réservations devant être faites un an en avance. L'idée est donc conservée pour l'année prochaine.
- Comme le projet musique tient très à cœur à l'équipe, les enseignantes veulent se tourner vers une association proposant des interventions autour de structures sonores BASCHET. Elles seront louées du 28 avril au 16 mai, afin de remplacer la visite à la cité de la musique.

Les sorties de fin d'année.

Pour les petites sections et moyennes sections (Mme Romann), le 13 juin toute la journée : ferme pédagogique de Longjumeau, visite de la ferme le matin et 2 ateliers l'après-midi.

Pour les moyennes et grandes section, le 5 et 6 mai: visite guidée de la butte Montmartre, jeux de piste et découverte du quartier, sous forme de rallye.

Fête de fin d'année.

Il a été proposé par le conseil des maîtres l'organisation d'une kermesse le mardi 24 juin.

L'école propose d'investir les enfants dans la préparation de la kermesse (décoration des stands).

Les parents seront sollicités pour pour l'installation, la tenue des stands, le rangement...

Demande d'équipements informatiques :

Les enseignantes souhaiteraient avoir un accès internet filaire dans les classes, afin de limiter les ondes wifi à l'école.

De plus, elles souhaiteraient un investissement dans des vidéoprojecteurs interactifs (V.P.I.) pour chaque classe, ainsi que des tablettes numériques.

L'équipe enseignante va se tourner vers le professeur ressource informatique afin de définir quels équipements seraient les plus adaptés.

Mme Jegen

Directrice de l'école maternelle La Fontaine

M. Rossignol

Représentant des parents d'élèves FCPE